

« S'il faut un plan de restructuration, c'est au niveau de l'actionnariat qu'il faut le réaliser d'urgence. »

**Martine SIMONIS, AJP**

**15** décembre.  
La date ultimatum imposée à Publifin pour rendre son plan de redéploiement.

**Restructuration à L'Avenir : pression du gouvernement**

# De Bue en appel de la restructuration

**La ministre des Pouvoirs locaux lance une instruction pour vérifier la légalité du plan de restructuration à « L'Avenir ». Qui pourrait être annulé in fine.**

## ● La rédaction

J eudi dernier, l'Association des journalistes professionnels et la Société des rédacteurs des Éditions de L'Avenir, avaient envoyé une lettre à la ministre wallonne des Pouvoirs locaux, Valérie De Bue.

Dans celle-ci les deux organisations demandaient à la ministre, dans le cadre du nouveau décret gouvernance, d'activer sa tutelle sur la filiale de Publifin et d'annuler la décision du conseil d'administration des ÉdA/Nethys de mettre en pratique un plan de restructuration visant 25 % du personnel. Concrètement, estiment AJP et SDR, la ministre peut invoquer la mise

en danger de l'intérêt général et régional : la restructuration touche aux conditions nécessaires à la production d'informations locales de qualité, diverses, pluralistes, sérieuses et professionnelles.

## Une instruction de trente jours maximum

Dans le cadre d'une question d'actualité du député PS Pierre-Yves Dermagne et de Dimitry Fourny (cdH), au Parlement wallon, la ministre De Bue s'est donc clairement positionnée par rapport à la demande de l'AJP et de la SDR : annuler im-

médiatement la restructuration n'est pas envisageable dans la mesure où une telle décision, si elle n'est pas blindée juridiquement, risquerait de faire l'objet d'un recours et ainsi avoir un effet inverse.

En revanche, la ministre a annoncé qu'elle allait faire officiellement utiliser son droit d'appel de la décision de restructuration prise aux ÉdA, sous-filiale de Publifin, comme le lui permet le nouveau décret gouvernance.

Concrètement, Valérie De Bue va demander à son administration de mener une instruction qui durera au maximum 30 jours. Pour vérifier deux choses :

1. Que la décision prise par le conseil d'administration des ÉdA est bien légale. La restructuration n'a visiblement pas été validée par le conseil d'administration de Publifin. Or, désormais, toutes les décisions stratégiques dans le groupe doivent obligatoirement passer par l'intercommunale. De Bue veut s'assurer que la restructuration est, ou pas, une décision stratégique qui demandait un aval.

2. Que la décision prise par le conseil d'administration des ÉdA de restructurer L'Avenir est contraire ou pas aux intérêts régionaux.

En clair, si l'instruction mène à la conclusion que la décision de supprimer 25 % du personnel est soit illégale, soit contraire aux intérêts régionaux, Valérie De Bue pourrait activer sa tutelle et annuler le plan de restructuration actuellement en cours. ■

*« Je vais instruire ce dossier, ce qui implique la transmission de toutes les décisions et de toutes les pièces nécessaires. Mais ça ne veut pas dire que le plan est annulé puisque le dossier doit être instruit. Et cette instruction ne suspend pas non plus la restructuration.*

*J'ai également mis en demeure Publifin de proposer, d'ici le 15 décembre, un plan de réorganisation prévoyant*

*notamment la mise en place d'options stratégiques claires. Chaque acteur – Communes, intercommunales et Région – est mis face à ses responsabilités.*

*J'entends bien compter sur le soutien de tous, y compris sur celui des socialistes liégeois. »*

**Valérie DE BUE,  
ministre des Pouvoirs locaux**

## Motion pour sortir de Nethys

Le Parlement wallon a voté hier soir une motion signée par Écolo, PS, MR et cdH et qui a toute son importance. Celle-ci demande au gouvernement de prendre en considération toutes les perspectives possibles de nature à assurer le pluralisme de la presse, de mettre en œuvre la sortie des Éditions de l'Avenir de

Publifin/Nethys et d'examiner en conséquence les possibilités permettant aux Éditions de l'Avenir de poursuivre leur mission d'information, que ce soit par une reprise de celles-ci par un opérateur de presse, par un portage régional temporaire ou toute autre alternative, dans une perspective qui garantisse la

préservation de la diversité indispensable en démocratie des titres de presse et de la liberté de leurs équipes rédactionnelles.

Le texte demande également à l'exécutif de veiller à ce que ces options soient efficaces sur le plan de l'emploi, mais aussi de prendre en considération les avis

des organes représentatifs des journalistes et travailleurs des Éditions de l'Avenir pour déterminer l'option qu'il retiendra.

Enfin, les 4 partis demandent d'exercer en urgence les pouvoirs de tutelle de légalité et de conformité à l'intérêt général dont il dispose et de prendre toutes les initiatives utiles en ce sens.

## LES LECTEURS NOUS SOUTIENNENT

### Vos candidatures au poste d'administrateur compétent : écrivez-nous (service Bonne Gouvernance)

**L**es *Éditions de l'Avenir* recherchent administrateurs compétents... C'est le « sticker » de résistance que nous avons publié hier en page 8. Il s'agissait d'une offre d'emploi clin d'œil pour dénoncer le plan de restructuration impulsé par les administrateurs de *L'Avenir*. Nous avons déjà reçu des lettres de motivation.

Intéressé(e) ? Vous pouvez encore nous envoyer la vôtre « asap » aux adresses suivantes : [lavenir25etvous@gmail.com](mailto:lavenir25etvous@gmail.com), ou à *L'Avenir*, service de la Bonne Gouvernance, 38, route de Hannut, 5004 Bouge. Nous la publierons samedi :) ■

De Joël JAMINET, Hotton

Je suis lecteur de « L'Avenir du

Luxembourg » depuis plus de 50 ans...

Et je me dois de réagir pour montrer mon soutien au personnel menacé et ma désapprobation devant cette situation.

Le passage de Corelio à Nethys serait un fiasco au bout de cinq ans. En tout cas, moi, jamais je n'ai senti ou remarqué une baisse de qualité de mes lectures quotidiennes.

Un quart du personnel est menacé. Pas pour la qualité de son travail, mais à cause d'une gestion calamiteuse (voulu ?) du groupe Nethys.

Il est inutile de revenir sur les épisodes de la sombre saga ayant éclaboussé Publifin-Nethys (Enodia, bientôt, pour laver plus blanc). Une histoire où certaines personnes veulent bien faire comprendre qu'elles n'obéissent qu'à leurs propres lois.

Depuis l'annonce de ce catadysme, diverses idées ou solutions ont été mises sur la table. Et le bras de fer a commencé...

Devant le refus de vente à IPM de la part de Nethys, sans perte d'emplois, voilà que la Région Wallonne s'en mêle. Bonne ou mauvaise chose ?

On allait voir ce qu'on allait voir

L'intervention du politique dans un drame social n'a pas toujours fait que des heureux. Il suffit de se rappeler la plongée de Caterpillar ou le poing serré de Mr Marcourt contre Arcelor Mittal. On allait voir ce qu'on allait voir... et on a vu.

Ici, ce sont 60 personnes qui se retrouvent entre le marteau et l'enclume... Dans une histoire où la/le politique risque encore de ne pas sortir grandi(e)...

► Courriel de soutien sur [lavenir25etvous@gmail.com](mailto:lavenir25etvous@gmail.com)